

# Le revenu universel (RU) – utopie ou nécessité ?

*Café Philo de la Possonnière – Robert Cauneau - décembre 2017*

## 1. Tout d'abord, une définition (celle du Mouvement Français pour un revenu de base) :

Le revenu de base est un DROIT inaliénable, inconditionnel, cumulable avec d'autres revenus, distribué par une communauté politique à tous ses membres, de la naissance à la mort, sur base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie, dont le montant et le financement sont ajustés démocratiquement.

INALIÉNABLE : Il ne peut être saisi, le bénéficiaire ne peut en être dépossédé.

INCONDITIONNEL : Il est versé sans contrepartie de travail ni d'engagement à chercher un emploi.

CUMULABLE : Il s'additionne avec toute forme de salaire issu d'un emploi déjà existant et de toute autre forme de revenus.

UNIVERSEL : Chaque membre de la communauté en est bénéficiaire.

INDIVIDUEL : Il est versé strictement à chaque personne du foyer et son montant ne dépend pas du revenu global du ménage ni de sa composition.

PERMANENT : Chaque bénéficiaire le perçoit sans interruption du début jusqu'à la fin de sa vie.

VERSÉ EN ESPÈCES, non en nature.

## 2. Quelques idées et questions générales

Il s'agit d'une idée ancienne.

Un débat d'actualité . Cette idée est revenue sur la scène en raison de :

- la persistance de la pauvreté
- la montée du chômage
- le fait que de plus en plus de personnes se trouvent en dehors du système assurantiel
- les perspectives en termes de suppression d'emplois due à l'automatisation

C'est une idée qui dépasse les clivages idéologiques classiques.

Le RU trouve des adversaires et des partisans au sein de chaque famille idéologique.

S'agit-il d'une approche :

- libérale (renforcer les libertés individuelles - lutter contre la pauvreté – risque de disparition du système de protection sociale existant - montant modeste) ?

- de gauche (déconnecter le travail et le revenu – assurer les conditions d'émancipation et d'une vie digne - ajouter aux prestations sociales – montant plus important) ?

En découle un évident besoin de structuration de l'approche.

Les deux premières questions qui viennent :

- Le RU est-il juste et moral ? → quelles justifications ? → Nécessité ?

- Le RU est-il finançable ? → modalités de mise en œuvre ? → Utopie ?

### 3. Une nécessité - c'est la question « pourquoi ? », celle des justifications

Approche pragmatique (Milton Friedmann) vs approche normative (fondée sur une conception plausible de la justice) ?

Faut-il philosopher pour justifier le RU ?

Plus simplement, ne suffirait-il pas, pour le justifier, de démontrer qu'il résoudrait les problèmes urgents auxquels nous sommes confrontés - la pauvreté, le chômage, la transformation de l'emploi, l'humiliation des allocataires sociaux, la dualisation de la société - etc .

La perspective d'un RU ne s'inscrit-elle pas dans celle d'un changement profond de société ?

En conséquence, la principale question à se poser n'est-elle pas : « Qu'est-ce qu'une société juste ? »

Les justifications le plus souvent évoquées relèvent aussi bien des principes, que des finalités et que des conséquences, ainsi que de l'éthique de la vertu. Il en découle souvent un discours brouillé et des contradictions.

Cette grille d'analyse est directement inspirée de la philosophie morale : critères qui permettent de tester la rationalité d'une institution et de clarifier l'objet du débat.

Appliqués au RU, ces critères permettent de déterminer s'il est juste (donc rationnel et souhaitable) et de mieux comprendre son positionnement à géométrie variable.

S'il ne dispose pas de principes forts, le RU ne risque-t-il pas d'être détricoté comme l'a été l'État-providence par la vague néo-libérale depuis les années 1980 ?

Dans la mesure où les conséquences du RU ne relèvent que d'espoirs ou de conjectures, l'approche conséquentialiste n'est-elle pas risquée ?

Le caractère juste du RU doit-il être vérifié en utilisant simultanément les 4 approches basées sur les principes, les finalités, les conséquences et selon l'éthique de la vertu, ou bien la seule approche par les principes ne se suffit-elle pas à elle-seule ?

#### 3.1 Une approche selon les principes (déontologique)

Référence à l'approche libérale-égalitaire de John Rawls dont les principes définis dans sa « Théorie de la Justice » sont les suivants :

- 1. la même liberté pour tous
- 2a. La juste égalité des chances
- 2b. les inégalités doivent procurer le plus grand bénéfice aux membres les plus défavorisés de la société.

Rawls en déduit la nécessité de verser un revenu minimum, mais pas de manière inconditionnelle, car comment justifier ce versement à ceux qui font le choix de ne pas occuper un emploi, ne respectant pas ainsi la théorie du contrat social qui est fondée sur le principe de réciprocité (pas de droits sans devoirs) ?

Afin de détourner cet obstacle, est-il possible de développer une philosophie alternative à celle du contrat ?

Au nom de la liberté, ne peut-on réfléchir à la meilleure façon de distribuer de façon équitable les bases matérielles de la liberté individuelle nécessaires à chacun pour poursuivre sa propre conception de la vie bonne ? A partir de ce moment-là, ne peut-on réfléchir à une éthique de la réciprocité sur des bases matérielles qui soient minimalement équitables, et sortir ainsi de la contrainte de réciprocité de la théorie du contrat social ? (Position de Philippe Van Parijs)

Au nom de l'égalité, le RU ne peut-il pas être conçu comme une dotation inconditionnelle représentant un droit de chacun aux ressources naturelles (Thomas Paine), aujourd'hui à ce bien commun que représentent

les technologies, les savoirs-faire, de tout ce qui a été accumulé au cours des générations précédentes (déclaration de Warren Buffet) ?

Exprimé différemment, ne s'agirait-il pas de corriger la distribution inéquitable des dons qui sont générés par nos économies, s'agissant donc de justice, pas de charité ?

Et, en ce sens, reconnaître le caractère social de la production ?

### *3.2 Une approche selon les finalités (téléologique)*

Permettrait-il de dynamiter, affaiblir ou transformer :

- le salariat ? Entraînerait-il la fin du travail salarié ? Désinciterait-il à chercher un emploi ?
- le marché de l'emploi ?
- le capitalisme ?
- le productivisme ?

Permettrait-il de :

- apporter une réponse à la phase de « stagnation séculaire » dans laquelle la croissance économique serait entrée ?
- lutter plus efficacement contre la pauvreté ?
- lutter contre les inégalités ?
- lutter contre le chômage notamment en permettant une diminution du temps de travail, donc un certain partage des emplois ?
- accompagner les mutations économiques à l'heure du numérique ? :
  - suppression massive d'emplois ?
  - population devenant inutile économiquement ?
  - faire face aux transformations du salariat ?
- mettre fin aux effets de seuil et de trappe à inactivité ?
- mettre fin au non-recours ?
- simplifier et rendre plus opérationnel les transferts sociaux ?
- rendre le système moins intrusif et moins stigmatisant ?

Ne nécessiterait-il pas :

- une remise en cause de la valeur travail ? Le RU pourrait-il pas être considéré comme la juste compensation financière des activités non-marchandes comme la valorisation de « l'effort invisible » ?
- donc la reconnaissance de l'utilité sociale d'autres activités que celles qui sont liées à l'emploi

Ne serait-il pas préférable de redistribuer le droit au travail (Dominique Méda), plutôt qu'un droit à un revenu ?

### *3.3 Une approche selon les conséquences (téléologique conséquentialiste)*

Le RU aurait-il pour conséquence de :

- renforcer la coopération entre les personnes ?
- ou bien au contraire, isoler un peu plus les personnes déjà très fragilisées et désocialisées ?

- renverser les rapports de force en améliorant le pouvoir de négociation des travailleurs ?
- ou, à l'inverse, contraindre les gens à accepter n'importe quel emploi pour compléter le RU ?
- faire beaucoup de gagnants, mais également des perdants ?

Les connaissances dans le domaine des sciences sociales sont-elles suffisamment développées pour évaluer ces conséquences ?

Les expérimentations, en France et à l'étranger, permettent-elles de tirer des leçons suffisantes pour sa généralisation ?

### 3.4 Une approche selon l'éthique de la vertu (arétique)

La sécurité économique procurée par le RU n'entraînerait-elle pas :

- l'octroi à chacun des conditions d'émancipation et de conciliation de la vie heureuse et de la perfection morale ?
- la possibilité pour chacun de se projeter durablement pour une vie simple et responsable ?
- la promotion des comportements altruistes ?
- la lutte contre l'enrichissement sans limite, le consumérisme et la surabondance ?
- la libération des vocations ?
- l'émancipation des contre-pouvoirs politique et économique ?
- l'autonomie politique ?

En transformant pour chaque citoyen le statut de « demandeur d'emploi » en celui d'« offreur de travail », en leur accordant un pouvoir positif à part entière, l'enjeu ne serait-il pas de le hisser au rang de sujet réellement libre ?

Pour prémunir le système contre la capacité subversive du chômage de masse, les détenteurs du capital se verraient-ils contraints de concéder un « virage social » en trouvant une autre assise que la rémunération des facteurs de production ?

## 4. Une utopie - c'est la question « comment ? »

Le RU est-il finançable, même dans une version modeste (500 euros mensuels pour les adultes) ?

Serait-il financé par :

- de la distribution (revenu primaire) ?
- de la redistribution (revenu de transfert) ?

Nécessiterait-il une réforme fiscale d'envergure ?

Permettrait-il de clarifier le système social hybride en place, réalisant une synthèse entre l'approche bismarckienne (logique assurantielle financée par des cotisations) et l'approche beveridgienne (logique assistancielle, universelle, financée par l'impôt) ?

Faut-il le verser à tous, pauvres et riches ?

Remplacerait-il les minima sociaux ?

Supprimant de nombreux contrôles administratifs, permettrait-il un coût administratif moins élevé ?

Est-il politiquement soutenable (prendre beaucoup aux riches pour donner peu aux pauvres) ?

Ne faudrait-il pas plutôt cibler une acceptation par l'opinion qui s'imposerait aux décideurs politiques ?

Ne faudrait-il pas l'envisager au niveau européen, au niveau mondial ?

Faut-il l'expérimenter ?